

Allemond ● Oz

# la lettre de l'Eau d'Olle Express

N°4 - octobre 2019

édito .....

## Les travaux démarrent !

Le travail accompli depuis des années, et plus particulièrement depuis ces derniers mois, a porté ses fruits. Tous les indicateurs sont désormais au vert et à l'heure où vous lirez ces lignes, les premières phases du chantier seront lancées.

Sur cette dernière ligne droite, nous allons pouvoir suivre ensemble sur le terrain la concrétisation de ce formidable projet d'aménagement de notre territoire et le voir devenir progressivement réalité sous nos yeux.

Nous maintiendrons pendant toute la durée des travaux le degré d'exigence en termes de qualité, d'intégration et de fiabilité qui a été le notre pendant toutes les étapes de préparation

Dans quelques mois l'Eau d'Olle Express apportera une réponse pertinente aux objectifs de développement et de dynamisation de notre territoire tels qu'ils ont été fixés : un transport doux, économe



en énergie, qui va permettre de relier rapidement, efficacement et en toute sécurité la vallée et ses sommets. Et ce, de manière profondément respectueuse de notre environnement.

Vous trouverez dans cette Lettre le retour de l'enquête publique à laquelle nous vous remercions tous d'avoir participé ainsi qu'un descriptif des premières étapes des travaux.

Bonne lecture à tous,

**Alain Ginies**

Président du SIEPAVEO, Maire d'Allemond

**Chrystel Le Quang**

Maire de Oz-en-Oisans

# ENQUÊTE PUBLIQUE : LES RÉSULTATS

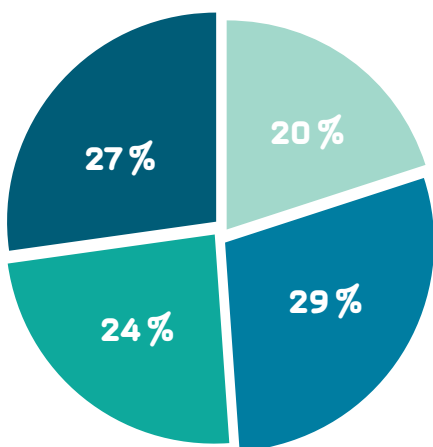
Du 9 mai au 7 juin 2019, une enquête publique a été mise en œuvre concernant le projet de liaison téléportée entre les communes d'Allemond et d'Oz-en-Oisans. La participation, aussi dense que riche, a permis au Commissaire enquêteur d'analyser le projet, de recueillir de nombreuses remarques intéressantes de personnes qui avaient manifestement une bonne connaissance du dossier et de ses enjeux mais également d'échanger avec ceux qui le souhaitaient.



## Une participation importante et majoritairement positive envers le projet

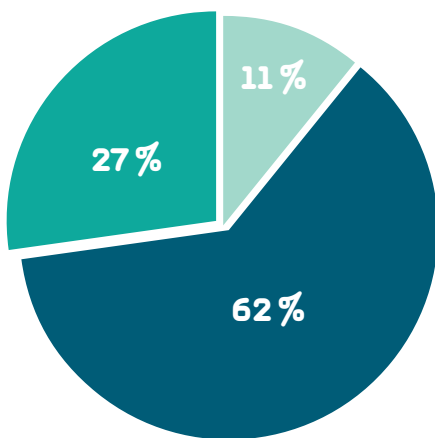
Sans compter les doublons, 105 personnes se sont prononcées pour exprimer leur position ou leurs questionnements.

### MODE D'EXPRESSION DES AVIS



- Courriers reçus
- Mails reçus
- Observations sur registres en mairies
- Entretiens avec le Commissaire enquêteur

### ANALYSE DES AVIS EXPRIMÉS



- Position favorable
- Position réservée avec questions
- Position défavorable



## Avis favorable du commissaire enquêteur sur l'ensemble du projet

L'enquête était structurée en 3 parties correspondant aux procédures : autorisation environnementale, permis de construire pour la remontée mécanique et le parking et enfin servitude d'utilité publique pour le passage de la télécabine.

Le 7 juillet dernier, à l'issue du délai légal d'un mois, le commissaire enquêteur a remis au Préfet de l'Isère, autorité organisatrice de l'enquête, un rapport de synthèse des contributions ainsi que ses conclusions assorties d'un avis favorable sur chacune des 3 parties.

## Vigilance et tenue des engagements

Les avis du commissaire enquêteur ont été complétés par des observations qui portent notamment sur :

- la gestion de la circulation au niveau de la plaine de l'Eau d'Olle et la prise en compte de compensation à l'aménagement du parking bus sur Allemond,
- le rappel de l'efficacité de la liaison mécanique entre la gare amont de l'Eau d'Olle Express et le cœur de station de Oz,
- la poursuite des actions de communication.

Le Siepaveo et les communes d'Oz et d'Allemond attachent également une grande importance à ces remarques qui, non seulement font l'objet de toute leur attention, mais qui continuent de faire évoluer certains contours du projet.

## OÙ EN EST-ON AUJOURD'HUI ?



2016

Avis préalable favorable de la Préfecture de l'Isère (UTN).

2017

Études environnementales.  
Concours de maîtrise d'œuvre.

2018

Instruction des autorisations environnementales.  
Permis de construire.  
Désignation des entreprises.



## Obtention des arrêtés préfectoraux : une étape clef

À la suite de l'arrêté préfectoral de servitude d'utilité publique du 25 juillet 2019 permettant le passage de la remontée mécanique sur le tracé, le Préfet a pris l'arrêté d'autorisation environnementale le 29 août 2019. Ce dernier clôt 20 mois d'instruction pendant lesquels de nombreuses administrations et comités ont statué sur la recevabilité et sur l'intérêt de l'ascenseur valléen entre les cœurs de village d'Allemont et d'Oz station. Ce dernier arrêté préfectoral a permis la prise des autorisations d'urbanisme avec un arrêté conjoint des maires d'Oz en Oisans et d'Allemont pour l'Eau d'Olle Express et un arrêté du maire d'Allemont pour le parking. L'ensemble de ces arrêtés sont consultables sur [www.siepaveo.fr](http://www.siepaveo.fr)

## Un chantier respectueux de l'environnement

L'obtention de l'autorisation environnementale passe nécessairement par la mise en œuvre de mesures d'Évitement, de Réduction et de Compensation (ERC) des atteintes portées à l'environnement par les constructions. Ces mesures ont été prises bien au-delà de ce qui est requis, et seront effectives, soit provisoirement au moment des travaux, soit de manière pérenne lors de l'exploitation du téléporté.

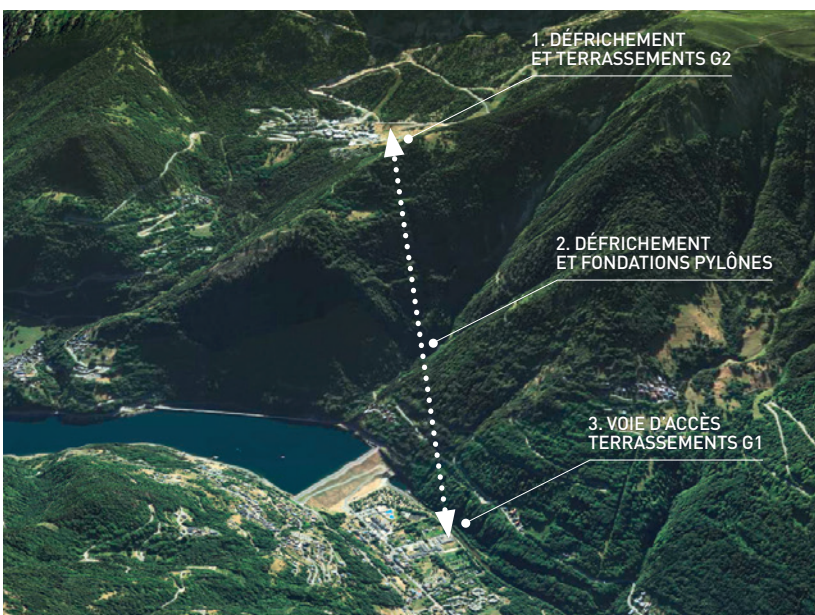
Parmi celles-ci figurent notamment la mise en sénescence de 32 hectares de forêt communale, la protection des espèces protégées ainsi que le maintien et le suivi de la qualité de la ressource en eau potable. À noter également que le sabot de Vénus, espèce florale protégée, a été recensé sur le tracé du téléporté et qu'il sera protégé de toute dégradation à l'occasion du chantier.

**2019**

Enquête publique.  
Autorisations administratives.  
Permis de construire.  
Maîtrise foncière.  
Début des travaux.

**2020**

Poursuite et fin  
des travaux.  
Mise en service  
été / automne 2020.



## Les premiers travaux

Les travaux ont été répartis en 19 lots dont la quasi-totalité a déjà été attribuée à l'issue de différentes consultations et intégrant pour nombre d'entre eux, une clause sociale.

Suite à l'obtention des autorisations administratives dont ils dépendent, les premiers travaux viennent d'être engagés. Ils devraient durer une année.

Le planning a été élaboré en intégrant les contraintes saisonnières avec notamment l'obligation de défricher à l'automne et l'impossibilité de travailler pendant l'hiver sur l'Olmet. Une priorité est donc donnée aux travaux sur la partie amont du téléporté dès septembre tout en tenant compte bien sûr des contraintes d'enneigement.

Les premières actions concernent le défrichage du tracé de l'Eau d'Olle Express ainsi que les terrassements et les fondations de la gare d'arrivée sur Oz station. L'ensemble de ces premiers travaux sera finalisé de manière à permettre un fonctionnement normal de la saison de ski.

Parallèlement et toujours dans l'automne, la voie d'accès sur le camping et la digue va être préparée pour le chantier et les anciens services techniques d'Allemond vont être démolis pour permettre les terrassements. Le gros œuvre du parking pourra être alors engagé pendant l'hiver.



## ET CONCRÈTEMENT ?



### Qu'est-ce que la mise en sénescence ?

En compensation des effets induits par la construction de l'appareil, 32 hectares de forêt communale sur Allemond et Oz sont placés en sénescence. Cela signifie que ces zones sont préservées de toute gestion ou exploitation forestière pour une durée indéfinie ce qui compensera très largement l'ouverture forestière le long de la télécabine et maintiendra la biodiversité de nos territoires.



### Que signifie « clause sociale » ?

Les fournisseurs titulaires des lots les plus importants (les lots de travaux supérieurs à 100 000 € correspondant à la télécabine, les terrassements /VRD, le gros œuvre, les charpentes, l'électricité et le chauffage) ont l'obligation de répondre à une clause sociale au niveau de leurs marchés qui leur impose d'employer des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle afin de lutter contre le chômage. Elles doivent ainsi justifier de plus de 2500 heures par lot à cet usage.



### Faut-il s'attendre à des perturbations pendant les travaux cet hiver ?

Compte tenu de la position des ouvrages, les travaux ne provoqueront pas de perturbations importantes. Cependant, ce chantier de construction reste un chantier important et certains désagréments pourront être perçus. Une organisation sera mise en œuvre avec les entreprises en charge des travaux pour limiter au maximum ceux-ci.



### Qu'est-ce que le suivi environnemental ?

On parle beaucoup de la période des travaux car elle est proche de nous mais il est aussi important d'assurer un suivi dans le temps de toutes les mesures prises pour protéger notre environnement. Afin de l'aider dans cette démarche, le SIEPAVEO s'est entouré d'un conseil en charge du suivi des effets pendant les travaux et, de manière générale, tout au long de l'exploitation du téléporté.



### Comment va évoluer la circulation ?

En parallèle des mesures qui permettront aux habitants d'Allemond d'accéder aisément à la gare basse du téléporté, un travail de réflexion a été engagé avec le département de l'Isère concernant la circulation dans la vallée (fluidité / vitesse / sécurité) en particulier sur les axes de circulation entre Rochetaillée et Allemond/Oz.

**Suivez l'avancée  
du projet et recevez  
les derniers actus par  
mail en vous inscrivant  
à la Newsletter  
du téléporté sur le site  
[www.siepaveo.fr](http://www.siepaveo.fr)**